

## **Compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2018**

**Convention SATESE renouvellement** : La convention concernant l'assistance technique du département pour la station d'épuration étant arrivée à expiration l'assemblée vote son renouvellement pour 2019-2021.

**Mur des Noms** : un « mur des noms » qui portera le nom de 1 500 déportés Sarthois est en construction au Mans. Pour aider au financement de ce monument, la commune participera à hauteur de 100€

**Nomination délégué suppléant syndicat intercommunal du loir et Natura 2000** : après le départ de l'adjointe suppléante au syndicat intercommunal du loir et du comité Natura 2000 il convenait de nommer un remplaçant. M. Guitter prendra cette suppléance à compter de ce jour.

**Tarif de location commerce alimentaire et baux** : Le commerce alimentaire devant être repris prochainement, l'assemblée délibérante autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et fixe les modalités matérielles et financières de location.

**Tarifs du cimetière : concessions, cases du columbarium et plaques nominatives du jardin du souvenir** : Le conseil révisé les tarifs des locations dans le cimetière de Clermont-Créans comme suit : 130€ pour les concessions et cavurnes trentenaires, 600 € pour les cases de columbarium et 30 € pour les plaques du jardin du souvenir.

**Décision modificative n°3 Commune** : dans le cadre de l'attribution de compensation, les articles comptables doivent être modifiés, l'assemblée vote à l'unanimité les rectifications.

**Transfert assainissement collectif à la CCPF** : l'assemblée délibérante s'oppose au transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Pays Fléchois.

**Recensement de la population 2019** : Afin de rémunérer les agents recenseurs, il convient de déterminer le coût du foyer et des déplacements des agents recenseurs. Les coûts ont été adoptés à l'unanimité.